

Chers Copropriétaires,

Ci-dessus quelques nouvelles du comité des Copropriétaires .

## **1. Journées Boulot**

Comme notre journée boulot de l'automne dernier c'est plus que bien passée, nous avons fixé deux dates pour les journées boulot de l'année 2023. La prochaine date pour assurer un look d'été de notre domaine est organisée le **10 juin**. En automne nous préparons le domaine pour l'hiver et ce le **7 octobre**. Les détails sur les travaux que nous prévoyons suivront bientôt. Si vous souhaitez donner un coup de main : merci de nous le faire savoir à [jeroen.baldewijns@telenet.be](mailto:jeroen.baldewijns@telenet.be)

## **2. Journée randonnée**

Notre randonnée annuelle de promenade est organisée comme d'habitude le **samedi 20 mai**.

Lieu : Sorinne La Longue (Gesves), 10,5 km

Lunch : 13h, Miss Cocotte à Pourrain, Gesves

Frais de participation : 20 euros, à payer sur place

Départ : 09h15 sur le premier parking du domaine

Merci de vous inscrire avant le 15 mai chez Gert Ghysels

Tel : 0486 / 47 61 35, e-mail : [gertghysels@telenet.be](mailto:gertghysels@telenet.be)

## **3. Panneaux d'interdiction de barbecue**

Conformément à l'amendement voté au règlement intérieur (AG mars 2023) concernant l'interdiction des barbecues sur le périmètre des chalets, le syndic a fait réaliser des panneaux d'interdiction. Pour les propriétaires qui louent leur chalet à des tiers, il est désormais obligatoire d'apposer un tel panneau d'interdiction sur la terrasse. Seuls les panneaux prévus par le syndic, sont valables .Ils sont disponibles auprès du syndic ([info@syndx.be](mailto:info@syndx.be)) au prix coûtant + frais de port.

## **4. Coffrets à clés**

Comme convenu lors de l'AG de mars 2023, tout propriétaire qui le souhaite peut acheter un coffret à clés. Ces coffrets seront installés à hauteur des barrières d'entrée. Nous prévoyons un achat groupé afin de pouvoir faire un calcul de prix individuel.Veuillez signaler votre intérêt pour une telle boîte à clés au syndic ([info@syndx.be](mailto:info@syndx.be)) au plus tard le 31 mai 2023. Cela nous permettra d'installer les casiers avant le début des vacances d'été. Le coût estimé sera d'environ 50 euros .

## **5. Entretien espaces vert**

Désormais c'est la société Humus qui sera responsable de l'entretien des espaces verts du domaine. Cela se fera de manière plus écologique que par le passé (comme proposé à l'AG de sept. 2022).

## 6. Badges barrières

Dans le courant du mois d'avril les nouvelles barrières seront activées. Dès lors, vous utilisez le nouveau badge. Comme convenu lors de l'AG de mars 2023, vous pouvez obtenir auprès du syndic jusqu'à trois badges supplémentaires au prix de 10 euros chacun (+ frais de port).

## 7. Parking

Suite à la construction des chalets phase I, le parking à hauteur de la plaine de jeux est régulièrement surchargé. Nous demandons donc aux propriétaires d'un chalet de la phase I d'utiliser de manière optimale le parking à droite en direction des chalets phase 2 (après la cabine électrique).

## 8. Brochures info

En annexe les brochures d'information aux copropriétaires et locataires que comme nous vous l'avons annoncées lors de la dernière Assemblée Générale .

Meilleures salutations du Conseil de Copropriétés